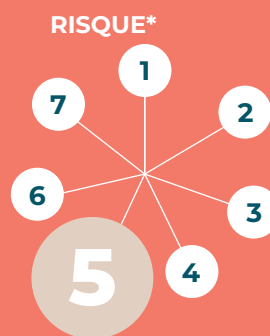


# ÉPARGNE ÉTHIQUE FLEXIBLE

Épargne Éthique Flexible est une SICAV ISR "multi-actifs" qui permet d'optimiser ses investissements selon les conditions et perspectives de marché.



LE PROFIL DU FONDS

## Épargne Éthique Flexible en bref...

- Une SICAV mixte ISR taux/ actions.
- Une allocation d'actifs mobile et réactive.
- Une SICAV investie dans les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG.

## Investir dans un fonds multi-actifs

C'est choisir un OPC dont l'exposition du portefeuille est en mesure de s'adapter aux conditions de marché et aux perspectives macroéconomiques. Ainsi, l'exposition aux marchés actions est forte en cas d'anticipation à la hausse de cette classe d'actifs. En cas contraire, la poche taux est privilégiée (obligations ou monétaire).

## Investir dans les émetteurs les plus responsables

C'est se doter d'un actif socialement responsable qui sélectionne et intègre les pratiques des entreprises et des États les plus vertueux en matière d'environnement, social et de gouvernance (ESG). Cet enrichissement favorise et renforce l'analyse financière classique pour tendre à favoriser la robustesse des performances à long terme.

## Poursuivre ce que nous faisons depuis 20 ans

Concilier la performance financière et la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance est depuis 20 ans notre cap de gestion au quotidien.

La transparence de notre processus d'investissement permet de favoriser une économie durable au service du financement d'entreprises responsables.

## S'appuyer sur un savoir-faire

La gestion du fonds s'appuie sur la recherche en allocation d'actifs d'Ecofi. Ce savoir-faire de plusieurs décennies permet au gérant de détecter des opportunités d'investissement qui ne sont pas toujours visibles dans l'analyse macroéconomique.

Le pilotage du risque permet de le répartir et d'apprécier la recherche de performance sur un horizon moyen terme.



La performance des prochaines années se fera sur la capacité à analyser les émetteurs sous les angles financiers et ESG et à être réactifs et diversifiés dans les choix d'allocations."

**Miguel Rodrigues,**  
Gérant multi-actifs

Gérant depuis 2008

\* L'indicateur synthétique de risque est fondé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des dernières années. La SICAV est classée en catégorie 5 en raison de son exposition aux marchés action et obligation de la zone Euro et OCDE. Son profil rendement / risque est élevé.

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

### 1 Sélection des segments d'actifs

#### Allocation globale par classe d'actifs

- ▶ Prévisions économiques dans le cycle croissance/ inflation
- ▶ Prévisions des marchés (grandes classes d'actifs à horizon 6 mois)
- ▶ Identification des axes d'investissement

### 2 Sélection des supports d'investissement

#### Allocation d'actifs spécifique

- ▶ Choix des supports d'investissement ISR
- ▶ Intégration des contraintes (rating, pays, secteur, durée, volatilité)
- ▶ Constitution de portefeuilles modèles (par niveau de risque)

### 3 Construction du portefeuille

- ▶ Construction du portefeuille par briques d'allocation
- ▶ Pilotage des expositions du portefeuille dans le respect de l'allocation fondamentale
- ▶ Mise en oeuvre de la stratégie tactique (horizon 6 mois)

**Le filtre ISR Intensité 3 exclut ≈ 60% de l'univers d'analyse ESG.**

## EXPOSITION DU FONDS

- L'exposition taux représentera 0% à 100% de l'actif du fonds. Une diversification des moteurs de performance est possible par le biais d'investissements à caractère spéculatif dits titres à haut rendement (maximum 20% de l'actif net).
- Fourchette de sensibilité : [-2 ; +7]
- L'exposition actions représentera 0% à 100% de l'actifs du fonds.
- Des investissements en actions de petites capitalisations (entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros) sont limités à 10% de l'actif net du fonds.
- La fraction du portefeuille investie en parts ou actions d'OPC éligibles à l'actif de la SICAV est limitée à 10% maximum de l'actif du fonds.

## + AVANTAGES

- Une allocation qui s'ajuste en fonction de l'environnement de marché
- Une gestion ISR qui renforce le contrôle des investissements
- Des outils de contrôle afin de répartir et d'apprécier quotidiennement le risque
- Une forte expertise en gestion "multi-actifs"

## ! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risques action, de taux et de crédit
- Risque de liquidité et risque de change
- Risque de contrepartie, gestion des garanties, durabilité
- Risque lié aux titres à haut rendement et/ou non notés et lié aux investissements en obligations convertibles

## CARACTÉRISTIQUES

**Code ISIN :** Action I : FRO013242112 - Action P : FRO013234283 - Action H : FRO000097560

**Forme juridique :** UCITS IV

**Dépositaire / Conservateur :** CACEIS Bank France

**Valorisateur :** CACEIS Fund Administration

**Société de gestion :** Ecofi

**Date de création :** 11 août 1972

**Devise de valorisation :** Euro

**Zone géographique :** Zone Euro et/ou OCDE

**Indice de référence :** La politique de gestion étant discrétionnaire, l'orientation et l'exposition aux principaux risques de marchés peuvent varier de façon très significative au fil du temps. La gestion financière est donc totalement déconnectée de tout indicateur de référence.

Toutefois, l'indice de référence 50% EuroMTS 3-5 ans (clôture) et 50% EuroStoxx (clôture et dividendes nets investis) pourra servir d'élément de comparaison de la performance du fonds à posteriori

**Conditions de souscriptions/rachats :** Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J)(cours inconnu) - Règlement J+1

**Valeur initiale de la part :** Action P : 100 euros - Action I : 50 000 euros

**Frais de gestion : Action P :** Directs : 1,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum / Action I : Directs : 0,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum / Action H : 0,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum

**Commissions de souscription :** Néant

**Commissions de rachat :** Néant

**Commissions de mouvement :** 0,1196% TTC maximum sur les actions traitées en direct

**Commissions de surperformance :** 20% TTC de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de comparaison

**CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)**

**Avertissement : Document non contractuel.** Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPC qui y est décrit. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement la documentation réglementaire de l'OPC et en particulier le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ou DICI. Seuls le prospectus de l'OPC et son DICI ainsi que ses derniers états financiers font foi. Ces documents sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 22 rue Joubert - 75009 Paris. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elle ne sont notamment pas constantes dans le temps. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.